

**NOTES D'ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**À L'OCCASION DU SERVICE FUNÉRAIRE ANNUEL
À LA MÉMOIRE DES PARLEMENTAIRES DÉCÉDÉS**

**OTTAWA
LE 9 JUIN 2014**

Président Scheer,
Huissier du bâton noir,
Chers collègues et ex-parlementaires,
Distingués invités,
Chers proches et amis,

Bonjour, et bienvenue au Sénat. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour rendre hommage à des parlementaires décédés et nous remémorer leur contribution au pays.

Le fait que nous nous retrouvions dans la salle du Sénat n'est pas le fruit du hasard. En effet, c'est dans cette salle se réunissent la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes lorsque la présence des trois éléments constitutifs du Parlement est requise en un même endroit. Sanctions royales, discours du Trône et cérémonies du jour du Souvenir sont autant d'occasions importantes qui ont lieu au Parlement au fil des générations et qui unissent les Canadiens.

Il est donc tout à fait de mise que se déroule ici la rencontre d'aujourd'hui, qui vise à honorer des personnes ayant consacré leur vie au bien-être de tous les Canadiens.

Ces parlementaires ont travaillé avec ardeur et diligence pour le bien de nos collectivités et du pays. Leurs contributions vont bien au-delà des murs du Parlement et durent longtemps après le rôle qu'ils ont joué sur la Colline.

Bon nombre des personnes auxquelles nous rendons hommage aujourd'hui ont poursuivi leur action publique par l'entremise de l'Association canadienne des ex-parlementaires, un organisme voué à la promotion de la démocratie au Canada et dans le monde entier.

L'Association reconnaît l'immense valeur des connaissances et de l'expérience accumulées pendant une carrière au Parlement, et elle met ces compétences et ces connaissances à profit pour améliorer constamment les processus démocratiques, électoraux et parlementaires ici et ailleurs dans le monde.

Le travail de l'Association et l'œuvre de ces ex-parlementaires sont la preuve que ce que nous faisons, à un endroit et un moment bien précis, sert toujours. Nos voix portent, et elles portent longtemps, même après notre départ.

Chacune de ces 22 vies fait partie de la nôtre de diverses façons, visibles ou non. Ces vies nous accompagnent en tout temps. Leur absence nous rappelle à quel point la vie est courte, et tout ce que nous pouvons en tirer. Les disparus nous laissent un héritage sur lequel nous pouvons faire fond pour promouvoir encore plus la démocratie, la dignité et la qualité de vie.

La sagesse, l'intégrité et le dévouement ces fonctionnaires, amis et membres de la famille nous manquent énormément. Mais l'heure est aussi à la célébration et à la reconnaissance. Par les réflexions, les lectures et les musiques entendues aujourd'hui, nous célébrons leurs nombreuses réalisations et les remercions de nous guider et de nous servir d'inspiration pour l'avenir.

Merci.